



Ville d'Asnières-sur-Seine

Centre Communal d'Action Sociale
N° 032**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****OBJET : PRESENTATION ET VOTE DU PROGRAMME DES ACTIVITES
« ANIMATION TEMPS LIBRE DES SENIORS » ET DES TARIFS 2025****SEANCE DU 7 OCTOBRE 2024**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Asnières-sur-Seine, **dûment convoqué le dix-huit septembre deux-mil vingt-quatre par Madame Angelina BOURDIER-CHAREF, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Angelina BOURDIER-CHAREF**.

Présents :

Mesdames Angelina BOURDIER-CHAREF, Marie-Hélène BUONO, Aminata CISSE, Valérie LETIERCE, Brune LITTAYE, Marie-Josèphe POUILLET-ERGUY et Yeelen RAVIER,
Messieurs Edouard HAMELIN (arrivé à 19h00), Philippe GARRIGUES, Sylvain TERRIER et Sylvain VALLEZ,

Excusés :

Monsieur Manuel AESCHLIMANN, Maire d'Asnières-sur-Seine, Président du Centre Communal d'Action Sociale, retenu
Mesdames Emmanuela DUPONT et Malika OUZAGOUR,
Monsieur Jean-Loup DUJARDIN

Pouvoir(s) :

Madame Emmanuela DUPONT à Madame Angelina BOURDIER-CHAREF

Pour la bonne tenue des séances du conseil et l'information des administrateurs, siégeant à titre consultatif :**Présents :**

Monsieur Cyril MICHAUD, *Directeur de l'Action Sociale et de la Santé*
Madame Agnès DITSCH, *Directrice Générale Adjointe en charge de l'enfance, de la famille et des Solidarités.*

Secrétaire de séance : Monsieur Cyril MICHAUD

Exécutoire par publication le : 16/10/2024
et transmission en Préfecture :

Accusé de réception en préfecture
092-269200242-20241007-DEL_2024032-DE
Date de télétransmission : 15/10/2024
Date de réception préfecture : 15/10/2024

La séance ayant été déclarée ouverte,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2020, enregistrée en Préfecture des Hauts-de-Seine le 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir et de signature à Madame la Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant le rôle d'animation sociale du Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Asnières-sur-Seine,

Considérant l'intérêt suscité par les retraités pour les activités et les séjours,

Après en avoir délibéré,

D É C I D E :

ARTICLE 1 : ADOPTE à la majorité la tarification des adhésions à partir de janvier 2025 :

	Proposition au 1^{er} janvier 2024	Proposition au 1^{er} janvier 2025
Adhésion service Animation Temps Libre – Asniérois	Année civile 16 € Septembre à décembre 8€	Année civile 16 € Septembre à décembre 8€
Adhésion service Animation Temps Libre – Hors Asnières	Année civile 35 € Septembre à décembre 18€	Année civile 36 € Septembre à décembre 18€

Votée à la majorité

POUR : 10 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 1 voix

ARTICLE 2 : ADOPTE à la majorité les tarifs des activités et ateliers pour l'année 2025 :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Cartes d'activités : (Cartes de 10 cours en vente au service animation) - Remise en forme - Yoga - Qi gong, - Tai chi chuan	35,00€	35,00€
(Cartes de 10 séances) - Loisirs créatifs	20,00	20,00
(Cartes de 5 séances) - Chorale	25,00€ Les 5 séances	25,00€ Les 5 séances

Participation ateliers et évènements divers (thé dansant- atelier culturel ponctuel...)	Gratuit 15,00€ Uniquement pour les non-Asniérois	Gratuit 15,00€ Uniquement pour les non-Asniérois
Randonnées pédestres : -½ journée :	13,00€	13,00€
Conférences Universitaires	Carte de 5 entrées 35,00€	Carte de 5 entrées 35,00€

Votée à la majorité
 POUR : 11 voix
 CONTRE : 0 voix
 ABSTENTION : 1 voix

ARTICLE 3 : ADOPTE à l'unanimité le programme ainsi que les tarifs des sorties pour l'année 2025 :

LES SORTIES D'UNE DEMI-JOURNEE

DATES	DESTINATIONS	TARIFS
Jeudi 6 février	Dîner-spectacle à « la Main au Panier »	109€
Jeudi 13 février	Visite guidée du Sacré-Cœur et de son couvent*	13€
Jeudi 20 février	Exposition temporaire au musée Marmottan-Monet	40 €
Jeudi 27 février	Visite guidée de la Sainte Chapelle et de la Conciergerie	32€
Jeudi 6 mars	Goûter-conférence « des frères Goncourt au prix Goncourt »	46€
Jeudi 13 mars	Exposition temporaire à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine*	15€
Jeudi 3 avril	Visite guidée du musée Cluny*	8€
Jeudi 17 avril	Visite guidée du cimetière du Père Lachaise	35€
Jeudi 9 octobre	Visite guidée de l'hôtel Drouot*	13€
Jeudi 23 octobre	Visite guidée de la Grande Mosquée de Paris	17€
Jeudi 30 octobre	Visite guidée « Les coulisses des Ateliers Gobelins »	34€
Jeudi 13 novembre	Atelier des Lumières	34€
Jeudi 20 novembre	Visite guidée du Sénat	18€
Jeudi 27 novembre	Dîner-spectacle chez « Madame Arthur »	143€

* Visites sans transports

LES SORTIES D'UNE JOURNEE

DATES	DESTINATIONS	TARIFS
Jeudi 20 mars	A la découverte de Marly-le-Roi	90€
Jeudi 27 mars	Contes, légendes et « haricots » de Soissons	74€
Jeudi 10 avril	Senlis et ses 2000 ans d'histoire	82€
Jeudi 24 avril	Versailles, cité royale	103

Mardi 29 avril	A la découverte de villages normands	86€
Jeudi 15 mai	Musée des broseries et balade fluviale	93€
Jeudi 5 juin	Sur les traces de Marcel Proust	99€
Jeudi 12 juin	Les Vikings en Normandie	87€
Jeudi 19 juin	Visite d'un four à pain et balade bucolique en calèche	100€
Jeudi 26 juin	Les mystères d'Etretat	109€
Jeudi 2 octobre	Croisière-déjeuner sur la Marne	116€
Jeudi 16 octobre	Un avant-goût du Pays d'Auge	95 €
Jeudi 6 novembre	Distillerie beauceronne et imprimerie	91€

Votée à l'unanimité
 POUR : 12 voix
 CONTRE : 0 voix
 ABSTENTION : 0 voix

ARTICLE 4 : ADOPTE à la majorité le programme ainsi que les tarifs des séjours ANCV pour l'année 2025 :

DATES	DESTINATION	TARIF IMPOSABLE	TARIF NON IMPOSABLE
Du 24 au 31 mai	MORZINE (74)	725	385
Du 28 juin au 5 juillet	LA PALMYRE (17)	725	385

Votée à la majorité
 POUR : 11 voix
 CONTRE : 0 voix
 ABSTENTION : 1 voix

ARTICLE 5 : ADOPTE à l'unanimité le programme ainsi que les tarifs de la sortie « Escapade solidaire » pour l'année 2025 :

DATES	DESTINATION	TARIF RÉDUIT	PLEIN TARIF
26 & 27 septembre	Découvertes ardennaises	176€	352€

Votée à l'unanimité
 POUR : 12 voix
 CONTRE : 0 voix
 ABSTENTION : 0 voix

ARTICLE 6 : ADOPTE à l'unanimité le programme ainsi que les tarifs des voyages pour

DESTINATIONS	DUREE	DATES	TARIFS 18 voyageurs	TARIFS + de 18 voyageurs
CIRCUIT AU SRI LANKA	12 jours	MARS/AVRIL	2515	2465
CIRCUIT EN TOSCANE	8 jours	MAI	2510	2395
CIRCUIT EN ALBANIE	8 jours	JUIN	1865	1785
CIRCUIT EN NORVEGE	8 jours	OCTOBRE	2985	2570

l'année 2025 :

Votée à l'unanimité

POUR : 12 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

ARTICLE 7 : de DONNER tous pouvoirs à la Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, pour la bonne application des présentes.

ARTICLE 8 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à titre gracieux auprès de Monsieur le Maire, 1 place de l'Hôtel de Ville, 92600 Asnières-sur-Seine, et/ou contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil – B.P. 30322, F95027 Cergy-Pontoise (tél. : 01 30 17 34 00) saisi par courrier ou via l'application <https://citoyens.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits,

Et ont signé les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Cyril MICHAUD



**L'Adjointe au Maire déléguée
à l'Action Sociale et aux Solidarités,
Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale,**

Angelina BOURDIER-CHAREF